

# REUNIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Yvan PETIT, Bourgmestre-Président.

Didier ROUARD, Fabienne ROBA, Jean HYAT, Echevins.

Michel JÉRÔME, Eugène BRASSEUR, Marie-Claude ABSIL, Pierre LEDENT, Hervé RONDIAT, Christophe LONNOY, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Geneviève GODFRIN, Christian LAMBERT, Christian ALEXANDRE, Conseillers communaux.

M. Jacques LEBRUN, Secrétaire communal ff

Séance du 17 décembre 2007

Absents : Fabienne ROBA, Christophe LONNOY et Geneviève GODFRIN

LE CONSEIL COMMUNAL,

En séance publique,

## 1. PROCES-VERBAL

approuve le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2007, sous réserve que soit actée la remarque du Conseiller Christian MATAGNE à propos du point n°2 « Gestion de trésorerie : délégation à donner au Collège communal », à savoir solliciter auprès de DEXIA les conditions générales attachées à l'octroi du crédit de caisse et en informer le Conseil communal.

## 2. FABRIQUES D'ÉGLISES

émet un avis favorable au budget 2008 des Fabriques d'église de :

Fabriques	Hour	Mesnil-Eglise
Recettes	24.098,23	5.304,85
Dépenses	24.098,23	5.304,85
Intervention communale	21.028,22	2.155,76
Subside extraordinaire 2007	0	1.900,00

## 3. CANALISATION LITIGIEUSE A HULSONNIAUX

Prend connaissance du jugement prononcé par le Tribunal Civil de Dinant en date du 12.10.07 relatif à l'enlèvement d'une canalisation litigieuse à Hulsonniaux et condamnant la commune à payer à la partie demanderesse la somme totale de 7.059,81 € et admet cette dépense.

## 4. CPAS – remplacement d'un Conseiller

Procède à l'élection de plein droit de M. Guy DRESSEN, rue St-Roch 55 à 5560 Houyet, en qualité de Conseiller du CPAS, en remplacement de M. Sébastien ROUARD, démissionnaire.

## 5. CONSEILLER COMMUNAL – démission

Prend acte de la lettre de démission de Mme Geneviève GODFRIN en qualité de Conseiller communal, laquelle sera soumise à l'acceptation du Conseil communal lors de sa prochaine séance.

## 6. à l'unanimité :

### 6.1. FINANCES

autorise le Collège communal à effectuer pour l'année 2008 les dépenses nécessaires à concurrence d'un douzième des allocations correspondantes portées au budget ordinaire de 2007 pour engager et payer les dépenses obligatoires ainsi que celles indispensables pour assurer la vie communale des établissements.

### 6.2. AG Intercommunales AIEG et INASEP

Approuve l'ordre du jour des Intercommunales AIEG (21.12.07) et INASEP (19.12.07)

### 6.3. RECRUTEMENT SECRETAIRE COMMUNAL

Décide d'allouer à chacun des membres constituant le jury chargé de l'organisation des examens de Secrétaire communal des indemnités par réunion de préparation et de délibération, par journée d'examen, par correction des épreuves écrites et par kilomètre parcouru.

### 6.4. COLLECTE SÉPARÉE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Décide d'organiser une collecte sélective de la fraction organique des déchets ménagers, suivant le scénario proposé par BEP-Environnement dans son dossier d'aide à la décision et donne son accord pour le démarrage de ces collectes dans le courant de l'année 2008.

### 6.5. ECOLE – REPAS

Décide de prévoir une intervention communale de 0,50 € par élève recevant un repas complet distribué dans une des implantations des différents réseaux d'enseignement de la commune sur présentation par le comité organisateur d'un relevé mensuel.

### 6.6. OFFICE WALLON DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Approuve une convention de partenariat entre la Commune, le CPAS et l'Office Wallon de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, organisme d'intérêt public créé par le décret du Conseil Régional Wallon du 06.05.1999.

**6.7. ZONE DE POLICE**

Vote la dotation de la commune à verser à la Zone de Police Lesse et Lhomme, pour l'exercice 2008, à la somme de 304.279,48 €.

**6.8. TRAVAUX FORESTIERS NON SUBVENTIONNÉS 2008**

Approuve, au montant de 11.500 € TVAC, le devis des travaux forestiers non subventionnés à effectuer en 2008 dans les bois soumis au régime forestier.

**6.9. LOGEMENTS DE L'EX-GENDARMERIE A HOUYET**

- Approuve le projet d'acte de vente des logements de l'ex-gendarmerie à Houyet composés de :
  - lot 1 : une maison avec jardin d'une contenance de 7a50ca
  - lot 2 : une maison avec garage et jardin
  - lot3 : une maison avec garage et jardinpour une dépense estimée à 141.412,50 €
- décide de procéder à la mise en location, à usage exclusif de résidence, de ces biens acquis et approuve le modèle de bail de location, d'une durée de 3 ans ;
- fixe le montant des loyers comme suit :
  - logements avec garage (lots 2 et 3) : 650 € (indexés)
  - logement sans garage (lot1) : 600 € (indexés)
- approuve le cahier spécial des charges pour un marché de service ayant pour objet l'emprunt à contracter pour l'acquisition de ces 3 logements (procédure négociée sans publicité).

**6.10. VENTE D'UN IMMEUBLE**

Autorise la vente publique volontaire d'un immeuble légué par testament à la commune, situé à Diegem, Broekstraat 20, à tout acquéreur, pour la somme minimale de 154.000 €, tous frais à charge des acquéreurs.

**7. par 9 voix pour et 3 abstentions**

**LOCAL DU CREVIA A HOUR**

approuve le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet pour la construction d'un nouveau local (plaine du Crévia) à Hour, pour un montant de 12.500 € TVAC et celui pour l'emprunt à contracter dans ce cadre (procédure négociée sans publicité)

**8. par 10 voix pour et 2 abstentions**

**TAXES**

modifie comme suite la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

- 38 € pour les ménages d'une personne ;
- 69 € pour les ménages composés de 2 ou de plusieurs personnes, pour les seconds résidents, les maisons de repos et d'hébergement ainsi que par nature de profession indépendante ou libérale ou pour toute activité commerciale ou industrielle ou de restauration et/ou d'hôtellerie.

A huis clos, reçoit une information dans le cadre du recrutement d'un Secrétaire communal, ratifie diverses désignations temporaires dans l'enseignement et procède au scrutin secret à la désignation d'un Conseiller en Aménagement du Territoire et en Environnement à mi-temps pour une durée déterminée prenant cours le 01.01.08 pour se terminer le 31.12.08.